

FO reçue par la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Lundi 15 septembre, une délégation de la FNEC FP-FO et de ses syndicats nationaux a été reçue par Madame Najat Valaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La délégation FO a souligné les conditions très difficiles de la rentrée scolaire et fait état de l'exaspération montante de tous les personnels concernant les salaires, les statuts, les postes et la réforme des rythmes scolaires.

La délégation a demandé à la ministre de prendre des mesures pour réduire les tensions sur les postes qui se traduisent dans tous les établissements par une montée des effectifs dans les classes et des conditions de travail très difficiles pour les élèves et les personnels.

La délégation a confirmé, exemples à l'appui, le désordre et la confusion causés par la généralisation de la réforme des rythmes scolaires : problème de locaux, de sécurité, activités payantes, emplois du temps impossibles. Il est urgent que cette réforme soit abandonnée.

Sur ces deux dossiers, la ministre a indiqué qu'elle était contrainte par le cadre de la politique du gouvernement et qu'elle entendait poursuivre la mise en oeuvre de la loi de refondation de l'école de Monsieur Peillon.

La délégation a demandé à la ministre de revenir sur les décrets statutaires publiés cet été et adaptant le statut des personnels enseignants à la loi de refondation ; l'annualisation du temps de travail n'est pas acceptée par les personnels et la poursuite de l'application des nouveaux décrets statutaires va produire de multiples conflits.

En inscrivant son action dans la politique de rigueur du gouvernement concentrée aujourd'hui dans le pacte de responsabilité, la loi de refondation de Monsieur Peillon qui territorialise l'Ecole et disloque les statuts, la ministre prend la responsabilité d'une situation gravement dégradée pour l'école publique et ses personnels.

La délégation FO lui a confirmé son opposition à la mise en oeuvre de l'école du socle et à la généralisation de l'apprentissage dans l'Education nationale.

La délégation a abordé les conditions de travail des personnels de direction ainsi que des personnels non enseignants. Elle a réaffirmé ses revendications de revalorisation des régimes indemnitaires et demandé l'ouverture du pass éducation aux personnels non enseignants. Sur ces points, les discussions se poursuivront avec le cabinet de la ministre.

Nous n'avons pas obtenu de réponse satisfaisante sur les conditions de la consultation des personnels sur l'école du socle.

.../...



La délégation a interpellé la ministre sur les conséquences de la réforme territoriale tant sur les services de l'Etat (DSDEN et rectorats) et lycées professionnels qu'en termes statutaires pour les personnels (notamment professeurs d'école). La ministre a indiqué « que le maintien d'un niveau départemental fort était une commande du gouvernement » et que « la singularité de l'Education nationale devrait être prise en compte ».

Des demandes précises ont été formulées pour qu'un arrêté soit pris modifiant les congés scolaires et la date de rentrée scolaire 2015, pour que l'arrêté ministériel restreignant le droit syndical des fonctionnaires de l'Education nationale soit rapporté.

Des demandes ont été formulées pour que les stagiaires soient rassurés concernant les conditions de validation de leur formation. Sur ce sujet, une réponse a été apportée (communiqué particulier).

Sur les autres sujets, la ministre et ses collaborateurs (directeur et directeur adjoint) ont écouté et se sont engagés à fournir des réponses.

La ministre s'est engagée à recevoir les syndicats nationaux qui en feront la demande sur les questions catégorielles.

La délégation FO a demandé à la ministre d'agir pour qu'enfin la situation de Jacques Risso soit positivement réglée après la décision du TA qui impose à l'administration de le rétablir sur un poste de directeur.

La FNEC FP FO poursuivra son activité syndicale indépendante pour faire valoir les revendications des personnels. Qu'il s'agisse des salaires bloqués, des postes manquants, des statuts émiettés, l'exaspération des personnels est à son comble face à des conditions de vie et de travail qui se dégradent.

C'est l'austérité qu'il faut arrêter.

C'est la refondation-territorialisation de l'école qu'il faut interrompre.

L'austérité et la mise en œuvre de la refondation de l'école s'appliquent contre les personnels !

Ni l'école publique, ni les services publics ne peuvent fonctionner sans les personnels, fonctionnaires de l'Etat. FO exprime les revendications des personnels.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats à tous les niveaux à multiplier délégations et initiatives, y compris la grève, en direction des Inspections académiques et des rectorats pour faire valoir toutes les revendications.

A quelques semaines des élections professionnelles dans la Fonction publique, la FNEC FP-FO appelle les personnels à renforcer les syndicats Force Ouvrière pour donner encore plus de poids aux revendications défendues par FO en toute indépendance, quel que soit le gouvernement.

La FNEC FP-FO appelle ses syndicats et les personnels à se tenir disponibles à la nécessaire initiative nationale interprofessionnelle pour mettre en échec la politique subie par le salariés.

Montreuil, 16 septembre 2014